# Carte des inventaires de Moules perlières

**Réf. 2024-10-10_INC-autre_Charnaillat_Canal**

# Annexe 7: Tracé du canal ouvert et de la conduite forcée

## Réalisé à partir du relevé topographique

Charnaillat 2
Le 20/06/2025
Michel Audoin

- Altimétries en mNGF,
- Les longueurs sont indiquées tout au long du canal de la manière suivante : L:123,4 m
- Pente du canal: (416.2-414.5) / 763m = 2.2 mm /m,
- La ripisylve sera conservée en l'état, excepté sur les ≈15 m du canal de fuite
- Travaux en dehors du lit mineur de la Vienne.
- Les ≈150 premiers mètres du canal et les 170m de conduite forcée sont dans le lit majeur de la Vienne.
- La conduitee forcée est située dans un ancien canal d'une prise d'eau.
- Le cadastre est un peu décalé par rapport à la réalité des relevés géomètre.

0m 10 20 30 40 50m
ech. des coupes: x5

Note: Plan rattaché au Nivellement général de la France (IGN 1969) (Altitudes : normales) et au système géodésique RGF93, projection UTM49 (zone 31) par observations GNSS statiques (réseau RGP).

Note: Contrôle du calage altimétrique sur la repère de nivellement IGN marque(s): F-62.168 altitude: 444.274

## Moules perlières

- Tronçon non prospecté
- Individu de Moule perlière inventorié

Nouveau batiment de 5m*6m, axe rotation de la turbine situé à: 45,727595°, 1,760457°
cables: HTA + fibre + 400V (3ø+n) enterrés
caniveaux largeur:1.5m en beton préfabriqués similaire à ceux des routes
la prise d'eau est posée sur le rocher sans aucun minage du rocher
La localisation précise sera fonction de l'altimétrie du rocher afin d'avoir un radier à 414.5 mNGF et à + de 6m de la limite de propriété
la localisation approximative est: 45,727304° & 1,76051°
grilles de sécurité L=4.6m*l=4m*en plat de 8*60mm*espacement 50mm, déversoir de L=3.6m à 418.0m (ressac), vanne vidange Ø400
la rangée d'arbres le long du pré est conservée
Zone humide impactée 1200 m² voir détail sur le chapitre impact du dossier
Conduite forcée (C.F.) en PRV la 1° moitiée en DN 2400 & la 2° moitié en DN 2200
Toute la conduite est recouverte de 80cm de tuf pris localement avec une piste au-dessus
La ligne bleu représente l'emplacement des levées du fil de l'eau sur la berge pour Q=2m3/s.
En même temps, ils représentent la berge de la rive G. qui est légèrement décalée par rapport au cadastre.
vanne de vidange et tube Ø300mm*6m pour vidange canal
voir plan: entonnement de la conduite forcée
L'extremité de ce chemin n'existe pas actuellement
Suite à la demande de la mairie: aménagement d'une piste sur la C.F. pour les pêcheurs
Alim. Z.H. n°3 45°43' 23" 1°45' 37"
Alim. Z.H. n°2 45°43' 23" 1°45' 37"
chemin accès
cables: HTA, fibre, 400V (3ø+n) enterrés
ruisseau débitant dans le canal
Charnaillat 1

Coupe du canal entre la sortie de la conduite forcée et la prise d'eau

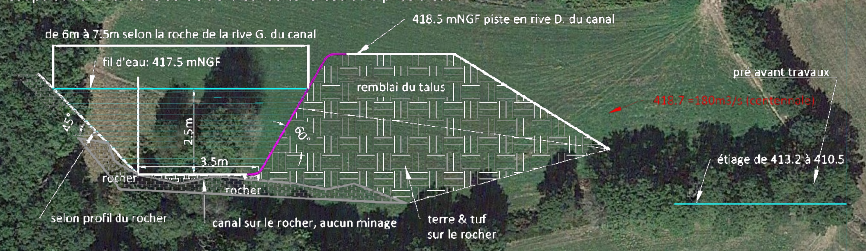


Coupe de la C. F. entre L:308m & L:478m, posée sur du tuf & sur le rocher de l'ancien canal (sans minage)

Coupe du canal entre L:155m & L:308m, diminution de la largeur au fur et à mesure du dénivelé du rocher

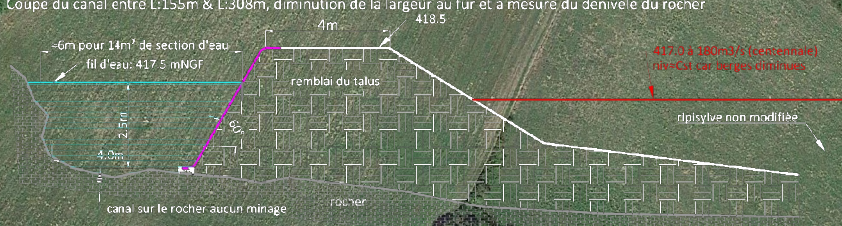


Coupe du canal à l ≈ 155m -->altimétrie du rocher du canal = celui de la Vienne ==> début de la diminution de largeur du canal

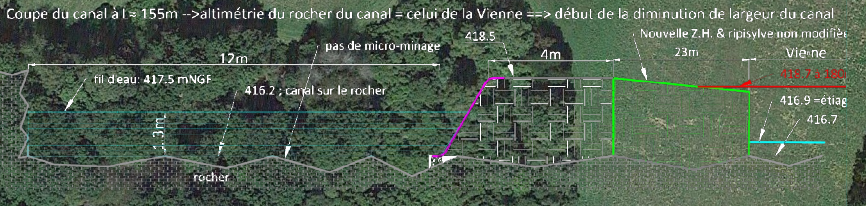


Coupe du canal à L: 81m à l'extrémité du mur béton

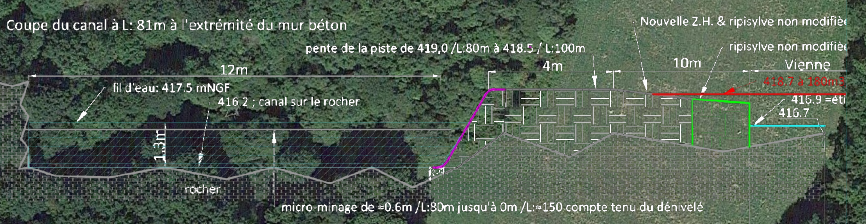


Coupe du canal à L: 80m

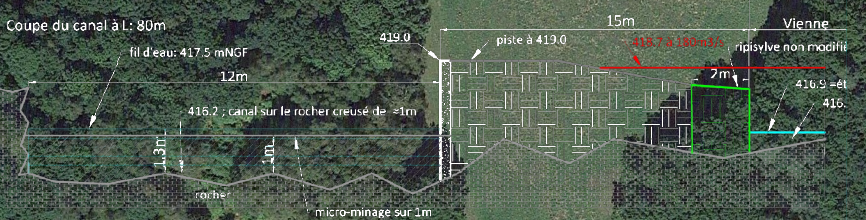


Coupe du canal à L: 0m

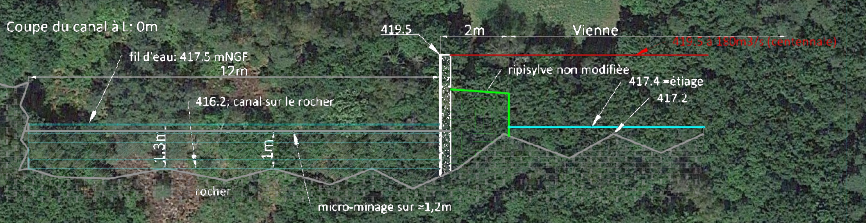


0 50 100 m